Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Juvigné-des-Landes - Tome II

Juvigné-des-Landes, c^{on} de *Chailland* (13 kil.) ; arrond. de *Laval* (31 kil. N.-O.).

Anciens noms

Sanctus Martinus de Juvineio, 1142-1186 (Arch. de la S., inv. Billard, t. I, p. 133). — *Juvigné de Montenazais,* 1190-1214 (Bibl. nat., lat. 5.446, f. 84). — *Prior de Juvigneio.* 1234 (Arch. de M.-et-L., fds. Saint-Serge). — *La paroisse de Gevigné,* 1265 (Maison de Laval, t. II, p. 25). — *Juvigneium en Montennazais,* 1279 (Ibid.). — *Juvigneium de Montenadays.* 1293 (Ibid.). — *Juvigny,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.73 6). — *La chastellenie de Gevigné,* 1387 (Arch. nat., P. 1.334/1). — *Gevigné,* 1446 (Arch. nat., R/5. 395, f. 32). — *Juvigné,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Gevigné,* 1503 (Lib. fundat., t. I, f. 313). — *Jevigné,* XVI^{e} s. (Le Baud., *Hist. de Bretagne*). — *Juvigné-Montanadés* (Cart. cénom.). — *Juvigné-Montanadais* (Jaillot). — *Juvigné* (Cassini). — *La paroisse de Juvigné,* 1789 (Cahier paroissial). — *Juvigné* (Ét.-M.). — *Juvigné-des-Landes* (Dict. topog.). — *Montenadais* dérive de Montenay.

Géographie physique

Géologie. — « Les schistes précambriens forment le sous-sol de la majeure partie de la commune ; ce sont eux qui occupent tout le territoire, relativement peu élevé, compris dans l'angle N.-O. ; celui-ci est limité au S. par la crête de Châtenay et à l'E. par l'abrupt de Montournant. La crête du bois de Châtenay (207) est en grès armoricain ; ce grès forme une bande, dirigée O.-N.-E. E.-S.-E., qui correspond à la partie la plus saillante de la colline ; à son extrémité orientale, au N.-E. des Georjus, cette bande de grès s'arrête brusquement entre le massif de Saint-Hilaire-des-Landes pour se replier vers le S.-O. — Sur le versant S. de la crête de Châtenay, schistes à *Calymene Tristani.* Tout l'angle S.-E. de la commune est granitique ; la limite de ce massif avec les schistes précambriens est indiquée topographiquement par une dénivellation très marquée, qui s'accentue vers le N.-E. jusqu'au signal 225. Cette limite E. du massif granitique de Saint-Hilaire correspond à une faille rectiligne, dont on retrouve la direction N.-E. S.-O. dans l'orientation des filons de quartz situés à l'O. du bourg. » D.-P. Œ.

Le territoire communal, le plus étendu qui existe dans le département, est divisé du N. au S. en deux cantons par une vallée au milieu de laquelle un seuil peu élevé sépare le bassin de la Villaine (direction S.) de celui de l'Ernée (direction N.) Le bourg occupe presque le sommet du plateau O., ayant au S. la butte de Châtenay (207 m.). Plus élevée encore est la chaîne des collines (200, 204, 225 m.) formant dans le second canton la limite E. et sur laquelle court une ancienne voie, à peu près suivie aujourd'hui par le tracé de la route d'Ernée à Laval. Le château, que Jaillot indique au bourg, est celui, distant de 500 mètres, de la Bénichère. Jaillot et Cassini y font passer la route d'Ernée à Vitré, devenue route départementale ; le bourg se trouve relié directement par des chemins d'importance diverse avec Saint-Hilaire-des-Landes (8 kil. E.) ; le Bourgneuf (10 kil. S.-O.) ; Launay-Villiers (12 kil. S.) ; la Croixille (4 kil. S.) ; Dompierre-du-Chemin (Ille-et-Vilaine, 11 kil. O.) ; Princé (Ille-et-Vilaine, 6 kil. S.-O.) ; Luitré (Ille-et-Vilaine, 10 kil. N.-O.) ; Saint-Pierre-des-Landes (5.500 m. N.) ; Ernée (11 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1813 par M. Garnier, 6.216 hect. — « Les trois quarts sont en landes, bois et étang, dit Miroménil (1696), le surplus en terres froides qui produisent peu ; 35 métairies ». Le cahier de 1789 dit également que la moitié de la paroisse, qui a 6 lieues de circonférence, est en landes incultes, en mauvais bois

ou en étangs, et que le sol, très froid et fort mauvais, ne produit qu'un peu de seigle et de sarrasin et à peine la quantité d'avoine suffisante pour acquitter les rentes seigneuriales ; que plus de cinq cents habitants sont réduits à l'aumône et dans la plus profonde misère. Il y avait en l'an IX sur les landes trois cents cinquante loges, où habitait un tiers de la population ; on comptait encore cent cinquante loges et cinq cent soixante et onze habitants en 1836. A cette date : 2.400 hect. en landes, 750 en prés, 3.350 en terres labourables. Les landes et bois de Châtenay ont encore plus de 500 hectares.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 99, de 1700 à 1710. — 370 feux en 1696 ; — 1.803 hab. en 1726 ; — 400 feux en 1766 ; — 1.400 communiants en 1778 ; — de 1.400 à 1.500 hab. en 1789 ; — 2.413 hab. en 1803 ; — 2.674 hab. en 1821 ; — 2.799 hab. en 1831 ; — 2.831 hab. en 1841 ; — 2.947 hab. en 1851 ; — 3.022 hab. en 1861 ; — 3.079 hab. en 1871 ; — 2.914 hab. en 1881 ; — 2.728 hab. en 1891 ; — 2.533 hab. en 1898, dont 530 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 219 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : la Pellerie, 21 hab. ; les Thomassières, 24 hab. ; la Meule, 46 hab. ; le Désert, 21 hab. ; le Bois-Pendant, 27 hab. ; les Gougeonnais, 31 hab. ; les Landes-Blanches, 22 hab. ; le Viviers, 34 hab. ; le Pas-de-Pierre, 50 hab. ; les Auzuzières, 25 hab. ; le Feuilleau, 33 hab. ; les Guimées, 33 hab. ; Courquenoux, 49 hab. ; les landes de Beaumont, 151 hab.

Bureau de distribution, en 1872, auquel a été uni en 1883 un service télégraphique. — *Bureau de perception* pour : Juvigné, la Croixille, Saint-Hilaire-des-Landes et Saint-Pierre-des-Landes. *Notaire,* gendarmerie à pied, sapeurs-pompiers, société de secours mutuels, receveur buraliste.

Industries

Industries. — Usine de briques, en 1773. — Actuellement fabrique de beurre à Courteille, créée par M. Madiot, demeurant à Fougères.

Foires, marché, assemblée

Foires. — Six en 1680 : les premiers mardis de mai, de juin, de juillet, d'août, de septembre et d'octobre ; en 1799, le 5 vendémiaire, le 5 floréal, le 5 prairial, le 5 messidor, le 5 thermidor et le 5 fructidor. En l'an IX, la municipalité demande la création d'un marché de denrées. Foires actuelles : les 1ers mercredis de janvier et de décembre, créées en 1886 ; les 1ers mardis de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre. La foire du 1er mardi de novembre fut transférée, 1843, au 1er mardi de mars. — *Marché* le jeudi, par ordonnance ministérielle du 1er mars 1833.

Assemblée, le 1er dimanche d'août.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du canton d'Ernée ; — de l'élection de Laval, du ressort judiciaire de Laval par Saint-Ouen-des-Toits, et de Mayenne par Ernée, du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée, et chef-lieu de canton pour : Juvigné, la Croixille, Saint-Pierre-des-Landes et Bourgon, en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du canton de Chailland. Deux vicariats, fondés par décision ministérielle du 27 juillet 1818 et du 22 février 1821.

L'*église,* dédiée à saint Martin, que Davelu dit « très grande et assez pauvre », était orientée un peu S.-E.,

contiguë au prieuré, et avait été augmentée de quatre chapelles formant bas côtés au midi, et de deux chapelles accostant le chœur. Le clocher qui reposait sur quatre piliers, fut remplacé en 1738 par une tour et une flèche construites par M. Briand. Le grand autel avec retable datait de 1636. On ne connaît comme fondations anciennes que la chapelle de la Rivaudière, fondée par Pierre Pivert, possédée en 1584 par Jean *Thyon,* successeur de Roland *Hubert,* et la prestimonie du bourg, dont le titulaire en 1689 est N. *Guérin.* Jean Guérin fait en 1739 le retrait lignager de la maison de la Haute-Prestimonie sur Jacques Grosse. En 1802, l'église était dans le plus triste état, « ayant été occupée alternativement par des personnes de guerres, » dit le maire. On meubla le chœur (1803) avec les stalles du Port-Ringeard.

Une église neuve, construite par M. Renous (dépenses 131.372 fr.) en style roman de transition, offre intérieurement l'aspect d'une croix latine, chœur en abside ; dans les transepts, absidioles pénétrant dans de grandes sacristies en rond-point. Arcs doubleaux et d'ogives ornés de moulures, de dents de scie et de macarons ; autel monumental sous l'arcade d'entrée du chœur, avec *Mise au tombeau du Christ* ; chaire en pierre blanche. Elle a été consacrée le 18 mai 1868 par M^gr^ Wicart, et l'autel de la Sainte-Vierge par M^gr^ Fillion, évêque du Mans. — Un petit bas-relief mutilé, en pierre blanche, représentant saint Martin à la porte d'Amiens, et provenant sans doute de l'église ou du prieuré, est encastré dans un mur, sur la place.

Cure, à la présentation de l'abbé de Saint-Serge d'Angers, curé primitif. Le temporel était estimé d'un revenu de 1.200 ℔ en 1744. Plusieurs pièces de terre ont été rachetées par M. Lemarchand et données à la cure. Les deux vicaires, dit Davelu, sont payés par les décimateurs.

Curés : Le curé donne aux religieuses d'Étival une dîme, près de leur monastère, 1142-1186. — *Guillaume,* dit *Behourt,* est mis en possession de la cure par mandat de l'archidiacre de Laval, 1293 ; c'est le plus ancien acte de cette nature que je connaisse. — Jean de *Bonnefaut,* en procès pour avoir abattu trois murs limitant un terrain autour de l'église appartenant au prieuré, afin d'y passer le dimanche, en procession, 1490. — Louis *Bézard,* 12 mars 1558, résigne, 1559. — Jean *Segretain,* du diocèse d'Angers, 20 janvier 1559, se démet, 1560. — Michel *Sauvé,* de Juvigné, 29 novembre 1560, † 1563. — Claude *Faifeu,* seigneur du Pin, maître d'hôtel de l'abbé de Saint-Serge, 1^er^ décembre 1563. — Henri *Clouet,* 1577, 1589. — Gilles *Maillard,* 1595, reçoit en 1615 la visite du doyen d'Ernée, qui défend aux sept chapelains de trafiquer d'aucune marchandise et de fréquenter les tavernes ; se démet, 1624, après avoir fondé le collège. — Julien *Guéret,* curé de Montivilliers, au diocèse de Rouen, septembre 1624, † 1625. — François *Nicolas,* du diocèse d'Angers, 12 décembre 1625, maintenu contre Jean Neveu et Jean Seigneur, résigne en 1627. — René *Hamelin,* du même diocèse, 23 décembre 1627, permute, 1628. — François *Lebreton,* curé de Pruillé (Maine-et-Loire), 19 février 1628, permute la même année. — François *Éveillard,* chapelain de la Pervenchère, en la Croixille, 25 juin 1628, doyen d'Ernée, 1655, résigne et meurt en 1659. — Guy *Peslier,* du diocèse du Mans, 7 novembre 1659, maintenu contre Daniel Fréard, chanoine de Saint-Michel de Laval, résignataire ; permute, 1670. — Charles de la *Corbière,* chapelain de la Bretonnière, abbé de N.-D. de Valence, prieur de la Trinité de Guingamp, juillet 1670, résigne, 1672. — René *Bodin,* clerc au séminaire de la Mission du Mans, août 1672-1674. Les deux vicaires font les fonctions rectoriales, 1661-1673. — Jacques *Mahiet,* maître ès arts, du diocèse d'Avranches, 14 mai 1686, se démet, 1694. — Thomas *Grosse,* du diocèse d'Avranches, 9 août 1694, obtient, 1698, de l'abbé de Clermont, des prieurs de Juvigné et de Saint-Jacques d'Ernée, 300 ℔ de portion congrue pour lui et autant pour ses quatre vicaires ; est condamné en 1701 par l'officialité du Mans, pour excitation au vol et autres méfaits, à des amendes et à différentes peines spirituelles, avec injonction, quand il sera de retour, d'enseigner à ses paroissiens, pendant trois dimanches consécutifs, que les dîmes sont dues en conscience aux gros décimateurs. Malgré la suspense et l'irrégularité qu'il a encourues, il conserve son bénéfice contre Pierre Guérin, pourvu en 1701, et le résigne en 1703. — Julien *Grosse,* de Lonlay-l'Abbaye, 2 juin 1703, inhumé dans l'église le 20 février 1709. — François

Courtin, du diocèse de Séez, 28 février 1709, rétrocède le 26 juillet suivant à Thomas Grosse, qui meurt quelques mois après. — Alexandre *Sennegon,* licencié en théologie, 2 décembre 1709, résigne, 1711. — Pierre *Letessier,* maître ès arts, du diocèse de Séez, 17 juillet 1711, maintenu contre Pierre Guérin, demeurant au village de la Colinière (Juvigné), se démet, 1717. — Michel *Froger,* curé de Ventrouze (Orne), mai 1717, † 1719. — Jacques de *Cusacq,* prêtre irlandais, bachelier en théologie, 6 octobre 1719, † 1726. — Jean *Lévêque,* demeurant à Montenay, novembre 1727, maintenu contre Joachim Cosnier, maître ès arts du diocèse d'Angers, † 1742. — Bernard *Pillot,* vicaire de Roullée (Sarthe), 21 juin 1742, permute, 1749, est assassiné dans le presbytère en mars 1750, la nuit qui précède son départ, et son corps jeté dans l'étang au bas du bourg. On accusa le fermier du prieuré d'être l'auteur de ce meurtre avec la complicité des domestiques du curé. — Jean-François du *Pontavice,* curé de Mézières (Ille-et-Vilaine), 2 juillet 1749, inhumé le 4 juin 1754 à l'âge de trente-huit ans. — Claude-Marie-Anne *Letort,* vicaire d'Arquenay, sa paroisse natale, installé le 30 juillet 1754, au refus de Jean-Thomas Féart, curé de N.-D. de Beaupréau, est qualifié sévèrement par ses supérieurs : « Mince curé, instruit mal sa paroisse ; il y a un abus : les enfants ne vont point au catéchisme et ne sont instruits que par les paysans qui les présentent à l'examen où on les reçoit assez facilement ; il confesse beaucoup et administre les sacrements ; il aime la chasse ». Cependant le curé de Juvigné ne voulut faire aucune offre de serment et put administrer sa paroisse au moins jusqu'au 23 juillet 1792, date de son dernier acte signé. Écroué à Patience, le 17 octobre 1792, et transféré l'année suivante à Rambouillet, il fut volé de 150 ℔ par ses gardiens, à Argentan. M. Letort revint à Juvigné, où il signe le registre des baptêmes du mois d'avril au 23 juillet 1795. Arrêté une seconde fois, en vertu de la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), il fut renfermé dans la maison d'arrêt de la Barbotière, au bas de la rue Renaise, à Laval. On lui permit d'en sortir pour aller visiter M. de Savignac, curé de Vaiges, et passer avec lui une partie de la nuit qui précéda son exécution (10 mai 1796). Au mois de septembre 1797, le curé de Juvigné était rentré dans sa paroisse, où il mourut le 14 mai 1801. Ses deux vicaires, MM. Coudray et Julien Letort-Delhommeau, souffrirent persécution pour la même cause. Le premier, d'une famille notable de Juvigné, dont deux membres signent le cahier de doléances de 1789, était revenu de l'exil en avril 1795 et avait repris ses fonctions. L'année suivante, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Le second, né à Laval, où un membre de la famille Letort s'était fixé, rentra d'Angleterre en 1799 et desservit Juvigné et la Croixille jusqu'en 1804, puis devint curé de la Boissière.

Le seul intrus qui parut à Juvigné fut Louis-Charles-François Loysel, vicaire de Saint-Martin-du-Limet, élu le 20 novembre 1792 et démissionnaire au mois de février 1793. Depuis le départ des prêtres légitimes jusqu'à son arrivée, les actes sont enregistrés par le sieur Le Poitevin, qui atteste simplement que les enfants ont été baptisés à la maison.

François *Lenormand,* vicaire insermenté de Saint-Pierre-des-Landes, qui avait exercé un ministère très actif dans la paroisse à la fin de la Révolution, 1803, † 1828. — Pierre *Coupel,* 1828, démissionnaire, 1856, † à la Flèche, 1873. Il a laissé une chronique paroissiale intéressante. — Charles-Marin *Fricot,* 1856, se démet, 1884, † 1889. — Émile *Levoix,* 1884.

Le *presbytère,* près de l'église et du cimetière, très logeable, dit Davelu, transformé en caserne pendant la Révolution et restauré en 1830, est devenu, par échange, propriété du bureau de bienfaisance. Un nouveau vient d'être construit, près de l'église, en style du XV^{e} s., par M. Tessier, architecte à Mayenne, sur l'emplacement de l'ancien prieuré.

Le *cimetière* environna l'église jusqu'en 1821, époque à laquelle une épidémie de dysenterie obligea d'inhumer au Bas-Cimetière, sur l'ancienne route d'Ernée, seul conservé depuis. A l'entrée de ce dernier on bénit, en 1721, la chapelle Saint-Roch, restaurée par M. René Grosse, avocat en parlement, officier au grenier à sel d'Ernée, qui

y fut inhumé en 1823. Elle a été reconstruite en 1891, en style roman, par M. Boissière, architecte, et on y dit la messe.

Le *prieuré,* situé près de l'église et comme elle sous le vocable de Saint-Martin, possédait aussi, avec un domaine de 120 journaux, une chapelle dédiée à saint Laurent et à sainte Geneviève, à la limite N.-O. de la paroisse, sur le chemin de Luitré. Jaillot indique à tort une chapelle du prieuré près du bourg et en ruine. Il avait un fief avec « garenne à connils, plesses à doubles fossés », et relevait féodalement de Mayenne, à charge du service divin. Philippe de Gaudesche, du consentement d'Emma, sa femme, et de Jacques, son frère, remet trois pitances, *tria mengeria,* qu'il avait droit de prendre au prieuré, 1231. Gervais de Châtenay s'engage à payer la dîme de ses biens, 1279. A l'assemblée du clergé en 1655-1656, l'évêque du Mans réclame contre les taxes excessives imposées au prieuré, dont le revenu était de 2.000 ℔ en 1780. La vente nationale du prieuré, de son domaine et de la terre de Saint-Laurent, produisit 29.100 ℔, le 2 mai 1791.

Prieurs : *Laurent* fait un accord avec Jacques de la Motte, chevalier, 1234. — Guillaume *Daligault,* 1448, 1496. Une cloche qui porte la dernière date et le nom de ce prieur est conservée. — N. *Mauray,* maintenu, 1579, contre François Mehaignerie, de la Croixille, maître ès arts, étudiant en théologie à Paris, † 1592. Michel Buron était chapelain du prieur. — Mathieu *Gemyn,* de la paroisse d'Erbrée, mars 1592. — Pierre *Scarron,* évêque nommé de Grenoble, se démet, 1620. — Alphonse de la *Croix,* évêque de Grenoble, décembre 1620, † 1637. — Pierre de *Fenouillet,* du diocèse de Tours, prieur de Saint-Nicolas de Sablé, 27 novembre 1637. — Pierre de *Broc,* évêque d'Auxerre, résigne, 1653. — Pierre de *Fenouillet,* écuyer, sieur de Fricourt, 19 septembre 1653. — Jean *Lelaboureur,* du diocèse de Paris, seigneur de Blérenval, aumônier du roi, historiographe de France et chevalier de Saint-Michel, permute en 1665. — Pierre de *Chalus,* curé de la Baconnière, octobre 1665, se démet, 1682. — Gilles du *Blanchet,* curé de la Baconnière, 30 mars 1682. — Louis-Henri *Bailly,* bénédictin, 3 avril 1695, rend aveu à Mayenne, 1699, permute, 1718. — Barthélemy de la *Prade,* religieux de Saint-Maur, prieur de la Madeleine de Pressigny, au diocèse de Rouen, 6 juin 1718, résigne, 1719. — Joseph *Fizès,* religieux de N.-D. de la Sauve, au diocèse de Bordeaux, 12 février 1719, se démet le mois suivant. — Pierre *Lecureau de Berchère,* bénédictin, prieur de la Madeleine, près Vernon, 18 mars 1719, permute, 1723. — René *Houdiard,* bénédictin de l'ancienne observance, chambrier de Saint-Pierre-de-Chaulme, diocèse de Sens, 29 juin 1723, résigne, 1739. — Nicolas-Théodore *Chevallier,* bénédictin, 9 février 1739, se démet, 1755. — Ambroise-François *Prévost,* religieux de N.-D. -de-la-Grenetière, diocèse de Luçon, 28 février 1755, démissionne, 1756. — Robert *Lamy,* profès de Saint-Faron de Meaux, janvier 1756, † 1762. — François-Marie *Malherbe,* religieux de Saint-Aubin d'Angers, docteur en théologie, 26 octobre 1762, résigne, 1781. — Alexandre-Philippe-Marie *Sarreau de Valiny,* du diocèse de Paris, licencié ès lois, religieux novice de Saint-Jean de Jérusalem, secrétaire du cardinal de Rohan, 31 août 1781, ajoute à tous ces titres ceux de : lieutenant-colonel au bataillon des grenadiers du prince de Salm-Kierbourg, de chambellan de l'archiduc de Parme et de prieur de Saint-Thomas de la Flèche. Il fait les déclarations du temporel en 1790.

Écoles

Écoles. — Le collège, fondé par Gilles Maillard, curé (1595-1624), était doté dès lors d'une maison au bourg et de la ferme de la Gilandière. La liste des principaux se continue jusqu'à la Révolution. François Deslandes, « prêtre collégial » en 1791, refusa tout serment, fit partie du convoi dirigé sur Rambouillet et, estropié à Couterne par la brutalité d'un des conducteurs, mourut à Chartres. — Le cahier de 1789 contient le vœu général que les biens des abbayes soient affectés aux sœurs d'école. Celles de la Chapelle-au-Riboul étaient établies à Juvigné au moins depuis 1785 ; elles revinrent en 1805. Les sœurs ont reçu en 1824 : de la dame Renaud, une maison, cour et jardin ; de M^{me} Frémont, une moitié de jardin ; de M. Picot de Vaulogé. un terrain sur le champ de foire et des

rentes s'élevant à 320 fr.

Établissements charitables et hospitaliers

Le *bureau de charité,* jouissant en 1856 d'un revenu de 2.355 fr., compte parmi ses principaux bienfaiteurs : M. Lenormand, curé, M^lle^ Picot, M. Épron-Duméry et sa femme, née Perrine Jubel, qui donna, en 1834, les deux terres de la Landelle et de la Bâclerie. Il a reçu depuis 3.000 fr. de M^lle^ Césarine Haudbourg, et 8.000 fr. de M^me^ la comtesse de Landal. — *Hôpital* inauguré au mois d'octobre 1900 dans une maison donnée par M^lles^ Tirouflet et nommée la Colinière.

Féodalité

Féodalité. — Au mois d'août 1265, Guy VII de Laval donne à titre d'échange à Foulques de Mathefelon, qui possédait déjà la seigneurie de Juvigné unie à la châtellenie de Saint-Ouen, la terre de la Motte qui semble en être devenue le principal domaine. Le tout était dans la mouvance de Mayenne. Charles de Blois, baron de Mayenne, en donnant à Thibault de Mathefelon toute justice sur la terre de Juvigné, réserve encore les droits du sire de Laval, le 10 octobre 1342. Guy XII de Laval acquit en 1408 Juvigné, avec Saint-Ouen et Entrammes, de Jean L'Archevêque, fils de Jeanne de Mathefelon, pour 500 ℔ de rente. Son successeur obtint de Louis XI que la châtellenie de Saint-Ouen et de Juvigné relevât directement de la couronne, mais René de Lorraine, baron de Mayenne, remis dans ses droits par Charles VIII, revendiqua cette féodalité et les comtes de Laval rendirent de ce chef obéissance à la baronnie de Mayenne.

Le 15 septembre 1629, devant Gilles Farcy et François Lagaut, notaires à Laval, Henri de la Trémoïlle vendit à Charles de la Corbière, seigneur des Alleux, à Charles de la Corbière et à Marie de Pidoux, « la terre, fief et seigneurie de Juvigné-Montanadais, tant en fief qu'en domaine, en la paroisse de Juvigné et autres circonvoisines, non compris le moulin et étang de Lambarré, aliénés à la demoiselle de Bourgon, pour récompense de ses héritages inondés, et l'eau de l'étang des forges de la Madeleine qui relèveront de Juvigné », pour 19.000 ℔ payables à Angers, et 400 ℔ de rente qui n'étaient pas encore amorties en 1757. Depuis lors, malgré quelques querelles avec les sieurs de la Broise, seigneurs de Coulonges, les sieurs de la Corbière relevèrent à la fois la Bénichère et Juvigné de la châtellenie de Saint-Ouen, et se titrèrent souvent barons de Juvigné. René-Élisabeth de la Corbière, seigneur du Feu, mari de Louise Guiton des Bois, devint seigneur de Juvigné, en 1779, par accord avec François-Honoré-Hyacinthe de la Corbière, seigneur de Juvigné, des Alleux … et les autres cohéritiers de l'abbé Charles-Jacques-François de la C., leur oncle.

Notes historiques

Notes historiques. – Localités de noms anciens : Frétigné, Mérolles, Souvatte, Hermillon, Villagonnais, Rezeul, Maineuf, Vivain ; Beaumont (vastes landes), Courgenil, Courquenou, Vieuville, Belouze, Châtenay, Mézières, Gaudesche, Fontenelle, etc. — Robert de Vitré, en guerre avec Conan, duc de Bretagne, séjourna longtemps, au dire de Le Baud, à Ernée et passa de là à Juvigné, puis à la Croixille, 1136-1143. — Hamelin, évêque du Mans (1190-1214), donna l'église à l'abbaye de Saint-Serge, à charge d'un service anniversaire. — Bertrand du Guesclin ne fut point pris par les Anglais à Juvigné, mais à Jouvigné en Vernie ; toutefois une preuve des craintes des habitants pendant la première période de la guerre de Cent-Ans, c'est la découverte dans l'ancienne église d'un trésor de cent soixante-deux pièces d'or de Jean Le Bon, Charles V et Jeanne de Brabant. — Une compagnie de dragons du régiment d'Hatzfeld était en quartier d'hiver à Juvigné, 1692-1693.

Le cahier de 1789 contient de longues plaintes sur les impositions, les privilèges, la gabelle et ses officiers, et au

point de vue général réclame des mesures révolutionnaires. Il est signé de vingt-trois noms. En 1791, les châteaux ne sont plus en sûreté. Le seigneur du Feu demande inutilement une garnison pour le défendre et finit par armer ses serviteurs et ses fermiers, septembre 1791. — Mars-avril 1794, combat entre Chouans et républicains. — Juillet 1795, Chartrain, déserteur, et sa bande, qui pillaient le pays, sont désarmés par le colonel de Pontbriand, commandant de la division de Vitré, qui l'année suivante, fait fusiller le chef de la bande et Lapoule, son adjudant. — Une colonne de républicains forte de quatre cents hommes est repoussée du bourg par M. de Pontbriand, janvier ou février 1796. — Au mois d'avril suivant, les royalistes en force, avec Puisaye, Coibouc, Pontbriand, les deux Chabert et Boishamon à leur tête, sont attaqués par douze cents hommes commandés par Œlhert, et les repoussent avec de grandes pertes jusqu'à Ernée.

« L'esprit public est très mauvais dans le canton et divisé en deux partis, » écrit-on au ministre de la police le 21 mai 1798. Jacques-René Grosse, républicain exalté en 1793, est devenu le protecteur des nobles et des prêtres ; il influence les élections avec Louis Lair, juge de paix, et Julien Épron. » Au mois d'août, le pays est tranquille, mais au 16 octobre 1799 le commissaire écrit que les « brigands se multiplient de plus en plus, que l'esprit public est entièrement perverti par le fanatisme ». En novembre et décembre, la municipalité se réfugie à Ernée. Belfort, major de la 8^{e} division de l'armée royale du Maine, a son cantonnement dans le bourg. Le 26 janvier 1800, malgré la proclamation des consuls, cent trente Chouans restent armés dans le canton.

Maires

Maires : Louis *Monnier,* 1790-1791. — Julien *Épron,* 1792. — François *Richard,* président de l'administration cantonale ; Joseph *Aunuau,* maire, 1798. — Julien *Épron-Duméry,* 1800, 1817. — *Épron,* 1821, 1830. — Henri *Ferrand,* 1832, † 1847. — Philippe *Benoist,* 1847, 1850. — Paul-André *Guédon,* 1852, 1868. — Benjamin-Michel *Baron,* 1868-1870. — *Trohel,* 1870-1873. — Ernest de *Chalus,* 1873-1879. — Eugène *Pays,* 1880-1884. — Pierre *Brochard,* 1884-1892. — *Sinner,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1626. — Reg. mun. — *Mémoires du colonel de Pontbriand,* p. 183, 280, 325, 354. — *Annonces de Laval,* 1824, 1833. — Arch. de M.-et-L., fds. de Saint-Serge ; H. 776 ; E. 2.080. — *Hist. de Mayenne,* p. 92. — Arch. nat., G/7. 525 ; G/8, 521 ; Q/3, 77, 78, 80 ; R/5. 395, f. 32 ; F/1b, II, Mayenne, I. — Arch. de la M., B. 16, 92, 480, 806, 1.172, 1.183, 1.184, 1.191, 1.209, 1.214, 1.243, 1.742, 2.974, 3.015, 3.098, 3.106 ; L., années 1798-1799. — Abbé Charles, *Maison du Buat.* — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XIV, p. 51, 117. — *Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 31. — *La Province du Maine,* t. VIII, p. 70. — Bibl. nat., lat. 5.446, f. 84 ; Cab. des titres, 1.037. — M. Levoix, curé, notes mss.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Châtenay, la Daligaudais, le Feu, les Poiriers, Raiseux, la Bénichère.*